

Initiatives ministérielles

C'est très important que nous arrivions à équilibrer le budget dès que possible. Ce n'est qu'alors que le gouvernement commencera à éliminer les paiements d'intérêt, ou du moins à les réduire, et commencera à éliminer la dette qu'il a laissée s'accumuler jusqu'à plus de 550 milliards de dollars. Nos enfants et nos petits-enfants n'attendent rien de moins de notre part. Il faut régler ce problème trop réel, ce problème qui, si le gouvernement poursuit avec le même plan, nous amènera à payer 50 milliards d'intérêts dans trois ans d'ici.

Le Parti réformiste a au moins admis le problème. Il a aussi trouvé une solution: un paiement à court terme pour des gains à long terme. Dans son budget des contribuables, le Parti réformiste a été franc et honnête, il a montré au public canadien ce qui était nécessaire pour remettre de l'ordre dans les finances de notre pays. Il a fait preuve de vision lorsqu'il a parlé des autres façons dont la population pouvait s'occuper de ses propres intérêts, s'occuper de ses propres besoins économiques.

Nous avons été visionnaires lorsque nous avons considéré ce qui n'allait pas dans le système tel qu'il existe aujourd'hui, et ce que nous pouvons faire pour y remédier. Lorsque nous parlons aux Canadiens du potentiel d'un RESP, un régime personnel dans lequel ils investiraient pour leur avenir, pour leur permettre de voir à leurs besoins, c'est quelque chose qu'ils comprennent et qu'ils sont prêts à accepter.

J'ai parlé à je ne sais combien d'électeurs qui, après avoir contribué au régime d'assurance-chômage pendant 30 ans, ont constaté qu'ils n'y ont pas droit lorsqu'ils en ont besoin. J'ai parlé à je ne sais combien de Canadiens, dans ma circonscription, qui ont cotisé au régime de pension des fonctionnaires, de la GRC, de la défense ou des forces armées; ils pensent que cet argent est investi et qu'il est protégé. En réalité, cet argent est dans un grand trou noir et fait partie de notre dette nationale.

Il n'y a pas de sécurité pour ces gens qui espèrent profiter du Régime de pensions du Canada ou d'un régime de pensions individuel. Cela les inquiète. Par conséquent, ils envisagent d'un bon oeil un tel RESP visionnaire auquel ils contribueraient et qui serait là pour eux lorsqu'ils en auraient besoin. À eux de décider combien ils veulent sortir lorsqu'ils sont en chômage ou lorsqu'ils ont besoin d'argent pour quelque raison. Je pense qu'ils voient ça comme une nouvelle façon, une façon intéressante de faire quelque chose pour eux-mêmes.

Dans les jours et les mois qui viennent, nous développerons cette idée et nous étudierons avec les Canadiens comment un tel régime pourrait travailler pour eux. Les Canadiens espèrent de leur gouvernement qu'il ait ce genre de vision, qu'il soit capable de considérer de nouvelles idées au lieu de retomber constamment dans la même ornière et de faire toujours les choses de la même façon.

C'est cette vieille façon de faire, que les libéraux ont introduite il y a de nombreuses années, 30 ans peut-être, qui permet qu'il y ait un déficit—une vieille façon de faire qui a été entérinée par les conservateurs de Mulroney—c'est elle qui nous a mis dans la situation où nous sommes. Il appartient au gouvernement de commencer à emboîter le pas au Parti réformiste qui, lui, a une

nouvelle vision et de commencer à chercher des réponses véritables, au lieu de continuer à utiliser des méthodes surannées qui font que nous nous enfonçons toujours plus dans la dette.

[Français]

M. Richard Bélisle (La Prairie, BQ): Madame la Présidente, j'aimerais profiter de mon intervention sur le projet de loi C-76 pour attirer l'attention de cette Chambre sur les véritables enjeux qui sous-tendent le Budget déposé le 27 février dernier par le ministre des Finances. Ce projet de loi se veut une loi portant exécution de certaines dispositions du budget, comme il est indiqué sur le libellé du projet de loi.

• (1805)

Ces dispositions du Budget vont modifier le cadre financier et social de ce pays en dehors de toute entente constitutionnelle et administrative avec les provinces.

La création du nouveau programme de Transfert social canadien en remplacement du Régime d'assistance publique du Canada et du programme de Financement des programmes établis modifiera complètement la répartition des ressources financières qu'Ottawa et les provinces se partageront dans l'avenir.

Par ce Transfert social canadien, le gouvernement fédéral diminuera fortement ses contributions au financement de la santé et des programmes sociaux. L'article 48 de la partie V du projet de loi stipule, et je cite: «... sous réserve des autres dispositions de la présente partie, afin, d'une part, de financer, sur la base d'arrangements provisoires, les programmes sociaux en permettant aux provinces de jouir d'une plus grande flexibilité et, d'autre part, d'appliquer les conditions nationales prévues par la Loi canadienne.»

L'on parle d'une plus grande flexibilité pour les provinces, alors que le fédéral réduira sensiblement sa contribution financière et que les provinces devront appliquer intégralement la Loi canadienne sur la santé, concernant notamment les grands paramètres, à savoir la gestion publique, l'intégralité, l'universalité, la transférabilité, l'accessibilité, la surfacturation et les frais modérateurs. Où sera la flexibilité des provinces alors qu'elles devront appliquer intégralement la Loi canadienne sur la santé au moment où Ottawa diminue sa participation financière au financement des programmes de santé et des programmes sociaux en général?

Dans le contexte actuel de surtaxation de la classe moyenne qui, faut bien se le dire, demeure la véritable vache à lait de tous les paliers de gouvernement et d'endettement chronique des provinces et du fédéral, les provinces n'auront plus aucune marge de manoeuvre. Le fédéral se retire du financement, mais continuera d'édicter les règles.

Depuis 30 ans, les provinces luttent contre l'envahissement du fédéral dans les champs de juridiction provinciale. Jusqu'ici, Ottawa envahissait les champs des provinces, mais Ottawa payait en retour une partie de la note. Aujourd'hui, Ottawa envahit encore plus, mais Ottawa ne paie plus, reportant sur les provinces l'odieuse d'augmenter les impôts ou de couper ailleurs. Le fédéral enferme les provinces dans une véritable camisole de